

Je ne crois pas que nulle part ailleurs, l'on puisse voir une pareille collection de malheureux, de mendiants, de manchots et d'estropiés, exhibant les plaies les plus hideuses pour attendre le cœur des passants. Quand je faisais mes études au petit séminaire de Tréguier, nous assistions tous les ans à la procession de Saint Yves. J'étais sûr d'avoir des nausées pendant quinze jours après avoir vu ces ulcères dégoûtantes.

Mais revenons à notre bon Saint. La légende le fait entrer au ciel d'une façon fort curieuse et qui prouve qu'il était réellement avocat, car il n'y a que les avocats qui soient aussi retors que cela. Yves se présente donc à la porte du ciel et frappe: toc, toc, toc, Saint Pierre vient ouvrir, "Qui êtes-vous, lui dit-il ?—" "Je suis Yves de Tréguier."—"Que faisiez-vous sur la terre ?"—"J'étais avocat, grand saint Pierre."—"Avocat ! Sachez que nous ne voulons pas de cela ici. En voilà une insolence ! Comme si jamais avocat était entré dans le ciel ! Allez-vous en et plus vite que cela."—"Pardonnez-moi, ô bon gardien du paradis, mais si je ne puis entrer dans le ciel, laissez-moi au moins y jeter un regard, on m'a tant parlé des beautés du séjour céleste pendant que j'étais sur la terre. Entr'ouvrez seulement la porte et je serai satisfait."—"C'est bon, dit saint Pierre, mais faites vite." Il entr'ouvre la porte, Yves allonge la tête, puis tout d'un coup il lance son bonnet dans le paradis au grand ébahissement du portier qui n'avait pu le prévoir. "Maintenant, dit-il à Saint Pierre, vous allez me laisser entrer dans le ciel pour que je puisse reprendre mon bonnet." Il est écrit dans le code : "Tout propriétaire a le droit de reprendre son bien partout où il le trouve." Saint Pierre qui, comme moi, n'est point grand clerc dans le code ni les digestes ne sut que répondre et notre Yves pénétra ainsi dans le paradis. Arrivé à son bonnet, il s'assied dessus tranquillement et se croise les bras. "Allons, dit le bienheureux Pierre, dehors, espèce d'avocat du diable." "Comment dehors ! Et pourquoi, s'il vous plaît. Je suis assis sur mon bien et non sur le vôtre. Je compte bien rester ici, s'il vous plaît, et pour toute l'éternité encore !" A cela, il n'y avait rien à répondre et le bon Pierre jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendrait plus.

La haute idée que les Bretons se font de la justice du bienheureux Saint Yves a donné naissance à une curieuse superstition. Non loin de Tréguier se trouve une petite chapelle dédiée à St. Yves *de rérité*. Une personne se croit-elle lésée dans ses droits par quelque parent ou quelque voisin ? Elle s'en va tout droit à la susdite chapelle et s'adressant au saint, "Toi, lui dit-elle, tu as été juste pendant ta vie, à plus forte raison dois-tu l'être après ta mort. Je te constitue juge entre ma partie et moi. Si elle m'a fait un passe-droit, comme je le crois, fais qu'elle meure dans le courant de l'année." Le bon Saint n'est probablement pas en mesure d'entendre cette prière, mais le fut-il, je doute fort qu'il voulût bien l'exaucer.